



INNOVATION ET AVENIR DE LA PROFESSION D'AVOCAT EN EUROPE

publié le **22/12/2017**, vu **650 fois**, Auteur : [Maître Michel BENICHO](#)

En octobre 2016, le Conseil des Barreaux Européens organisait, à Paris, un colloque sur ce thème. L'objectif était de faire se rencontrer avocats et gérants de légaltechs.

En octobre 2016, le Conseil des Barreaux Européens organisait, à Paris, un colloque sur ce thème. L'objectif était de faire se rencontrer avocats et gérants de légaltechs. Ce fut un succès. De nombreux avocats européens ont participé à ce colloque placé sur l'égide du Ministre de la Justice de l'époque qui y était intervenu.

Il était surtout rappelé, lors de ces débats, que le véritable défi, dans l'avenir, était de demeurer absolument des avocats.

Nous connaissons nos valeurs : déontologie, secret professionnel, prévention des conflits d'intérêt, indépendance, responsabilité, relation de confiance avec le client, connaissance du contentieux, humanité.

Nous intégrerons l'innovation et la stratégie comme nous l'avons toujours fait au cours des siècles. Ce seront sur ces bases solides que nous construirons l'avenir de la profession et des avocats.

Michel BENICHO